

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Pier Morin

<https://www.cadre21.org/membres/79b7bf15a8e0174f48f264cf>

Date d'obtention : 2023-08-24 13:50:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Prendre le temps d'écouter et remplir le questionnaire une question à la fois tout en respectant les gens avec nous.

L'intégrité de chacun est important et en aucun cas on ne doit prendre connaissance des photos.

Malgré l'insistance des élèves. Le respect de tous est la clé du processus.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens des 3 mises en situations que l'on doit rarement hésiter à enclencher la trousse . Il est important de bien le faire ,avec les bonnes personnes concerner par les situations. Advenant le cas ou quelqu'un devient réfractaire au processus nous devons référé au service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Ce qui peut parfois être difficile c'est la collaboration lorsque l'information ne vient pas de la personne qui a fait l'envoie elle même mais c'est à nous de faire notre travail pour amener les gens à s'ouvrir pour bien collaborer à la démarche.